

demande d'inscription

Voie spécifique réservée aux candidats de Khâgne
admissibles aux concours des ENS

année universitaire 2012-2013

entrée en 3^e année de Licence
information et communication

inscription aux épreuves orales d'admission⁽¹⁾ :

- Communication des entreprises et des institutions
- Médias et communication
- Marketing, publicité et communication
- Ressources humaines et communication
- Management de la communication (Magistère de communication)

Comment avez-vous connu le CELSA ? _____

photographie
(solidement collée)

Nom (en lettres capitales) : _____

Prénoms : _____

Nom du mari (s'il y a lieu) : _____

Nationalité : _____

Age (au 31 décembre 2012) : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : code postal _____ ville _____
_____ pays _____

Profession du père : _____
de la mère : _____

Nombre de frères et sœurs : _____

Adresse à laquelle doit être envoyé le courrier : _____

code postal _____ ville _____ pays _____

téléphone (pour communication urgente) _____

Adresse actuelle des parents : _____

code postal _____ ville _____ pays _____

téléphone (pour communication urgente) _____

(1) Cocher la case correspondant au concours auquel vous souhaitez vous présenter



rappel des conditions d'inscription

Peuvent déposer un dossier d'inscription tous les candidats âgés de 23 ans au plus au 31 décembre 2012 et titulaires, ou susceptibles de l'être, d'un diplôme sanctionnant deux années d'études supérieures.

Les étudiants de Khâgne admissibles en 2011 ou 2012 aux concours des Écoles Normales Supérieures sont, sur leur demande **déposée avant le 24 juin 2012***, déclarés admissibles au CELSA et directement convoqués devant la commission d'admission. Cette mesure concerne les concours aux Écoles Normales Supérieures suivantes :

- . Ulm
- . Cachan
- . Lyon

Les candidats recevront une convocation pour connaître le jour et l'heure de leur entretien avec les membres de la commission.

pièces à fournir obligatoirement

Elles parviendront au CELSA **dans une pochette en plastique transparent ; une étiquette (collée en haut et à droite) rappellera les nom, prénom et adresse (+ adresse e-mail s'il y a lieu) du candidat.**

- 1 photo d'identité portant, au dos, l'indication du parcours d'inscription ainsi que les nom et prénom du candidat
- 2 enveloppes timbrées au tarif postal en vigueur, portant le nom et l'adresse du candidat
- un curriculum vitæ détaillé
- 1 chèque de 20 € à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de PARIS IV - CELSA. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée
- attestation de réussite aux épreuves d'admissibilité aux ENS (cf. plus haut)

* Les étudiants qui n'auraient pas connaissance de leur admissibilité à cette date devront contacter le secrétariat des études au 01 46 43 76 24 et confirmer leur inscription, dès publication de leurs résultats.

➔ Veuillez vous assurer que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises: aucun dossier incomplet ne sera retenu.

Attention: tout envoi parvenant au CELSA insuffisamment affranchi sera refusé.